

125	UTBM service communication	republicain-lorrain.fr	9 mai 2011
		Education	IRT - investissements d'avenir - Péresse - Institut de recherche technologique - Lorraine

Valérie Péresse : « Le résultat de l'excellence lorraine »

Après l'annonce de l'attribution du label IRT, avec 120 M€ à la clé, au projet lorrain « Métallurgie Matériaux et procédés », le point sur le programme « Investissements d'avenir » avec Valérie Péresse, ministre de la Recherche.



Valérie Péresse : « La Lorraine fonde son excellence sur le renouveau de son savoir-faire métallurgique. J'y vois un symbole fort. » Photo Maury GOLINI

L'obtention du label « Institut de recherche technologique » (IRT, lire RL du 5 mai) est un superbe succès pour le projet « Métallurgie, Matériaux et procédés » (IRT M2P) porté par l'université de Lorraine, mais aussi l'université de Reims Champagne-Ardenne, l'université de Franche-Comté-Besançon, l'université de technologie de Troyes (UTT) et des écoles (notamment Arts et Métiers ParisTech, centre de Metz), en partenariat avec des grands noms de l'industrie tels qu'ArcelorMittal, Saint-Gobain, Mersen, Safran, Faurecia, Areva, Eramet ou PSA Peugeot-Citroën. Un succès qui ne doit « rien au hasard », expliquent ensemble la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Péresse et René Ricol, le commissaire général à l'investissement.

L'attribution du label IRT au projet M2P rassure la Lorraine qui n'a pas été spécialement gâtée jusqu'ici dans le cadre des financements liés au grand emprunt...

Valérie PÉRESSE : « J'y vois un symbole fort : la Lorraine fonde son excellence sur le renouveau de son savoir-faire métallurgique. Cela a du sens pour tous les Lorrains, je pense. Ce n'est en aucun cas un lot de consolation ou une sélection obtenue pour des motifs d'aménagement du territoire. Cet IRT, c'est le résultat de l'excellence, du volontarisme et du dynamisme lorrains. »

René RICOL : « Quelques éléments pour s'en convaincre : le jury a classé le projet lorrain au deuxième rang national en attribuant la note maximale - c'est-à-dire "A" - au dossier sur des critères déterminants tels que "Impact économique", "qualité scientifique et technique", "engagement des partenaires" ou "qualité opérationnelle de la gouvernance". »

Concrètement, quels seront les contours et les objectifs de cet IRT ?

V. P. : « Sur les trois sites de Metz, Besançon et Troyes, il y aura une mobilisation maximale des chercheurs au sein de plateformes technologiques dédiées (15 000 m² prévus à Metz-Technopôle, NDLR) afin de développer des projets autour de l'ingénierie des matériaux, production et transformation, en faisant émerger des entreprises. L'objectif, c'est la création de milliers d'emplois dans les dix ans à venir. La proximité des frontières belges, allemandes et luxembourgeoises fait, de surcroît, de ce projet un enjeu stratégique pour la France. »

Quelles caractéristiques ont été décisives pour le dossier lorrain ?

V. P. : « Hormis l'excellence du dossier, sa dimension transfrontalière, la manière dont il traduit la dynamique à l'œuvre aujourd'hui en Lorraine avec la fusion des universités, son fort contenu développement durable, économies d'énergie et recyclage a été déterminant. L'IRT M2P sera une machine à accroître les performances des matériaux mais aussi à penser leur cycle de vie jusqu'au retraitement. »

L'IRT acquis, quels sont les atouts lorrains pour la seconde vague de sélection du programme « Investissements d'avenir » ?

V. P. : « Certains dossiers "laboratoire d'excellence" et "équipements d'excellence" lorrains sont remarquables. Notamment ceux en lien avec la métallurgie. Certaines choses sont à revoir, mais c'est encourageant. De même, le financement du projet de société d'accélération du transfert de technologie (Satt, pour une enveloppe nationale de 900 M€) apparaît indispensable en appui à l'IRT. Pour l'heure, le dossier porté par la Lorraine, en collaboration avec d'autres régions, n'a pas été retenu. Mais le vœu de René Ricol, que je partage, est de voir tous les IRT couplés à une Satt. Les acteurs lorrains ne doivent donc pas se décourager. »

Et concernant le second tour pour « Initiative d'excellence » (Idex), doté d'une enveloppe de 7,7 milliards d'euros ?

V. P. : « Nous allons en discuter prochainement avec les élus lorrains comme je l'ai fait avec les universitaires. Le jury l'a bien évalué, notamment sur le critère de la gouvernance. Reste un problème de masse critique du potentiel de recherche. Nous devons travailler là-dessus. »

Propos recueillis par Hervé BOGGIO.

Vu 560 fois